



Administration communale
WINCRANGE

AVIS

Concerne : dossier de demande avec le no de référence : 1/19/0471

Par décision no 1/19/0471/RG du 02.07.2021, le ministre ayant l'Environnement dans ses attributions a accordé

- Le recours gracieux du 19 avril 2021, présenté par CTI Systems S.à.r.l. à l'encontre de l'arrêté 1/19/0471 du 19 mars 2021

Lieu d'implantation : Op der Bréimicht, 11, L-9761 Lentzweiler

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999, un recours peut être interjeté auprès du Tribunal administratif statuant comme juge de fond.

Ce recours doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat à la Cour, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Wincrange, le 07.07.2021

Le bourgmestre,

